



# La Lettre Municipale

“Vos Élus vous informent” n° 131 - Déc. 2020

## ÉDITORIAL

La traditionnelle manifestation des vœux de la municipalité, souvent organisée le premier dimanche de janvier, n'aura pas lieu cette année en raison de la crise sanitaire due à la propagation du Coronavirus.

Chacun comprendra !

Cette belle occasion de se rencontrer entre villageois, au-delà de son caractère convivial, était aussi un moment de partage avec les élus, avec les représentants d'association... un moment fort apprécié de tous lors duquel le bilan de l'année écoulée était dressé, les projets de l'année débutante étaient présentés.

Dès que la situation sanitaire le permettra, il se pourrait qu'une manifestation similaire soit organisée et bien entendu, chaque foyer mesniérois y sera convié. Autre entorse à la tradition, le colis des aînés distribué par le C.C.A.S. était jusqu'à présent composé de produits du terroir locaux achetés aux alentours. Les membres du C.C.A.S. ont, en cette année de pandémie entraînant le bouleversement de l'activité économique, décidé d'offrir un bon d'achat à chaque mesniérois(e) né(e) avant le 1<sup>er</sup> janvier 1949 à faire valoir auprès du commerce

« Au Village ».

Les bons seront distribués par le C.C.A.S. assisté du Conseil municipal le dimanche 10 janvier au matin.

Dany MINEL,  
Maire

**SOYEZ PRUDENTS,  
PORTEZ LE MASQUE.**



BONNE ANNÉE

*Le Maire, les Adjoints, les Conseillers Municipaux et le Personnel Communal vous présentent à vous et à votre famille, tous leurs bons vœux à partager avec vos proches.*

*« BONNE ET BELLE ANNÉE 2021 »*

## L'ANNÉE 2020 : Côté État-Civil

### Une pensée pour :

*Monsieur Jean POIRET, Monsieur Christian HALLEZ,  
Monsieur René CALBRY, Monsieur Serge VASSEUR,  
Monsieur Pierre LEROUX, Monsieur Boris HAUSTEIN,  
Monsieur Pierre FOURNIER, Madame Colette REVELLE,  
Madame Françoise DEHÉDIN, Monsieur Michel ROYNARD,  
Madame Paulette DOSSIER*

### Bienvenue aux petits mesniérois :

*Noé GENTY (fin décembre 2019), Arthur BROCARD,  
Charlotte BOULOCHÉ, Maxence FONTENAIS,  
Yonah BERA NANGMANE*

### Félicitations à nos mariés et à leur famille :

*Christelle (PETIT) et Mansour HADDAD  
Julie (HOUZARD) et Mickaël DATOUR  
Aurélie (NEVEU) et Steven BRETON  
Linda (DEVIMEUX) et Fabrice DE VISSCHER  
Charlène (DUMONTIER) et Guillaume GRENET*

## TÉLÉTHON 2020

Les bénévoles, organisateurs de l'édition 2020 du Téléthon, nous adressent un message :

*« Encore une fois les Français, normands et mesnèrois ont répondu présents à ce 34<sup>ème</sup> téléthon. Ils ont été au rendez-vous de ce Téléthon exceptionnel : celui des victoires sur la maladie.*

*Encore une fois, organisateurs, chercheurs, bénévoles, malades et leurs familles ont su relever la tête et résister aux événements qui nous entourent. Ensemble nous avons réussi, dans des conditions difficiles, un très beau téléthon dont chacun peut être fier.*

*Notre participation est de 1460 € et une urne pour recevoir vos dons reste à votre disposition au commerce « Au Village ».*

*Au nom de l'A.F.M. TÉLÉTHON et des malades, nous vous disons mille fois merci ».*

La municipalité assure de sa reconnaissance tous les bénévoles qui, dans une année fort compliquée, ont su se mobiliser pour mener à terme cette manifestation d'intérêt général.

## DES MESNIÈROIS FÉLICITÉS

La cérémonie des vœux est l'occasion d'honorer les villageois qui par le fleurissement de leur maison contribuent à l'embellissement du village. Leur action vient compléter, pour le plaisir de tous, celle de la municipalité.

Le palmarès 2020 : M. et M<sup>me</sup> Jean-Marc BELLÊTRE, M. Ulysse et M<sup>me</sup> Marie BÉTOURNÉ, M. Ludovic CANESSANT, M. et M<sup>me</sup> Gilbert CARLES, M. et M<sup>me</sup> Michel DROUET, M. et M<sup>me</sup> Daniel LEVASSEUR, M. et M<sup>me</sup> Michel MALLARD, M<sup>me</sup> Marie-France MARAIS, M. et M<sup>me</sup> Eric MULOT, M. et M<sup>me</sup> Jean-Pierre RENAULT, M. et M<sup>me</sup> Roger VASSARD, M<sup>me</sup> Jeannine VILLAIN. M. et M<sup>me</sup> Jack TRANEL (jardin potager).

Chacun des lauréats recevra un bon d'achat à dépenser auprès du Lycée Horticole de Mesnières.

## CONCOURS PHOTOS POUR EXPO 2021

La saison touristique 2021 se prépare. Un programme prévisionnel des manifestations et rendez-vous de l'année vous sera prochainement présenté. Mais il nous faut déjà penser à la nouvelle exposition de photographies qui sera présentée dans le jardin d'Émilien. Le thème retenu est « La Nature autour de la maison ».

Chacun peut apporter sa contribution à l'évènement en faisant parvenir à la mairie ses meilleurs clichés. Quelques points à respecter : la photo (ou les photos) doit être prise sur le territoire communal public ou privé, d'une qualité suffisante pour être agrandie au format (100 x 120 cm), libre de tout droit de reproduction, transmise sous format informatique pour le 31 janvier au plus tard. Le prix à gagner ? Voir sa photo exposée.

## LE C.L.I.C., C'EST QUOI ?

Le Centre Local d'Information et de Coordination apporte les informations et conseils utiles sur les prestations et dispositifs en faveur des personnes de plus de 60 ans ainsi qu'une orientation et un accompagnement dans les démarches administratives liées à la perte d'autonomie.

L'assistante de coordination vous reçoit sur rendez-vous (N° tel : 02.35.93.02.13) à l'annexe de la Maison de Santé située au 4, Route d'Aumale à Neufchâtel-en-Bray (adresse mail : clic-paysdebray@orange.fr).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Derniers instants pour bénéficier de l'action municipale « **haies publiques** » (voir le descriptif de l'opération dans la lettre N° 130), tout intéressé doit se faire connaître en mairie avant le 31 janvier. La commune procédera alors à une dernière commande de végétaux.

**Le calendrier prévisionnel des fêtes** est établi, il vous sera communiqué dans la prochaine lettre municipale. Il est donc désormais possible de retenir une date de location de la salle de spectacles et de loisirs pour 2021... Si pour des raisons liées à la crise sanitaire, votre réception ne pouvait avoir lieu, aucun frais ne vous sera retenu par la commune.

### Info sur le droit de la famille

Vous vivez une séparation, vous avez des questions sur une garde d'enfants, vous êtes victime de violences conjugales ? Vous pouvez gratuitement vous entretenir avec une juriste spécialisée en droit de la famille. Pour cela, appelez le Centre Médico-Social au 02.76.51.64.10 situé au 6, rue Jean Jaurès à Neufchâtel-en-Bray. Un rendez-vous avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille vous sera donné.

### Pour s'adresser à la mairie

En cette période de pandémie, les services de la mairie restent ouverts selon les horaires habituels : les lundis de 16 h 00 à 18 h 00 et les mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 9 h 00 à 12 h 00. Par prudence et pour lutter contre la propagation du virus, nous demandons à chacun de privilégier, tant que possible, les contacts par téléphone au 02.35.93.10.14 ou par « [mairie.mesnieres@wanadoo.fr](mailto:mairie.mesnieres@wanadoo.fr) »



**La Lettre Municipale**

« Vos Elus vous informent » n° 131 Déc. 2020

Publication : Dany MINEL  
Mairie  
76270 MESNIÈRES-EN-BRAY  
tél : 02.35.93.10.14  
fax : 02.35.94.23.58  
mail : [mairie.mesnieres@wanadoo.fr](mailto:mairie.mesnieres@wanadoo.fr)  
[www.mesnieres-en-bray.fr](http://www.mesnieres-en-bray.fr)